

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4274 - Lundi 19 Décembre 2022 - Prix : 200 Fc

FLAMBÉE DES PRIX DES PRODUITS DE CONSOMMATION

Enième tentative pour circonscrire l'inflation



La commission nationale de la concurrence devant la presse.

Octobre Rose 2022

Une campagne riche en solidarité, riche en réalisations, riche en perspectives.

Merci à toutes les personnes qui nous ont accompagnés cette année, merci pour vos disponibilités, vos encouragements et vos soutiens. Merci également à ceux qui étaient présents lors de ces précédentes campagnes, ceux qui sont toujours là et ceux qui nous avons hâte de retrouver dans les prochaines.



• Ministère de la Santé / • La Préfecture / • La Direction Générale des Douanes /
• Gendarmerie Nationale / • La Mairie de Moroni / • OMS / • PNUD
• L'Ambassade de France en Union des Comores / • L'Alliance Française /
• Moroni Terminal / • Meck Moroni / • COMPASS / • Cabinet d'imagerie Médical CIM
• Polyclinique de Dr Abdelkader Said Ali / • Cabinet médical Rive Gauche
• Pharmacie des Ecoles / • Pharmacie de l'Archipel / • Amana Assurances / • Le Repli /
• Le Retaj / • Le New Select / • SAWAPRIX / • Chez Nini Bar / • Bonzami / • I2A
• Foyer de Femmes de Moroni / • Agence TARTIB / • Fondation SOPRANO
• WATWANIYA / • TWAMAYA House / • Ukuaji Académie / • Tel Event
• Pom Event / • Makeda Agency / • Dj King / • SEUSH / • Chebli Msaidié
• Masiwa TV / • Mam'Art Culture / • Jeten Balacier / • ACEI / • Qayeem / • YSIA

• Comme à la Maison / • Maesha Espoir / • KABA Print / • Elèves Ecole Henri Matisse
• Salouva Mema / • ECOI-La Réunion / • Scout Ngome Ntsoudjini
• Association TAMU / • Association des sages-femmes (3 îles) / • WIYA
• Ecole Mouinat / • Enfants de Mme Mahamoud Ali Mariama / • Mme Mathilde
• Mme Sandrine Kaddour / • Mr Nicolas Martinache / • Mme Mzé Hamadi
• Mme Fidaly Khalphimex / • Mme Nadège Lagardère / • Mme Ibtissam Mlanao
• Mme Nedjma Saindou, Miss Comores 2016 / • Mme Anlia Mohamed, Miss Comores France
• Mme Khodidas Kirti / • Mr Kamalidini Souef / • Dr Rahia Soilihi
• Dr Soumaihat Ahmed Soilih / • Dr Ahmed Abdou Chacour / • Dr Nasra Mohamed
• Dr Maoulida Mondoha / • Mme Shifaanti Aboubacar / • Mme Soudjay Asnounat
• Mme Inzlat Mohadji Issa / • Mme Asmahane Boina / • Les médias / • Les anonymes

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Vers une transition juste des économies durables

Le principe d'aller vers la création d'emplois décents et la réduction de la pauvreté dans le pays reste d'actualité, à travers des discussions et des analyses basées sur la restauration et l'amélioration de la qualité des secteurs tels que la pêche, la gestion et la valorisation des déchets et le tourisme côtier.

Une session de dialogue social tripartite de haut niveau avait réuni autour de la table les ministres de l'emploi et du travail Djanfar Salim Allaoui, de l'agriculture et de la pêche Houmed Msaïdié et des représentants du Mouvements des entreprises comoriennes (Modec), de la Confédération des travailleuses et travailleurs comoriens (CTC) et de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour échanger sur le processus vers une transition « juste » des économies durables. Trois secteurs peu-

vent créer des emplois « verts et décents » au service du développement économique et la réduction du chômage et la pauvreté. C'était le principe de la session de dialogue social tripartite organisé le 17 décembre dernier. « Il s'agit d'une occasion d'aborder et d'anticiper les nombreux défis liés à la transition juste pour trouver des solutions appropriées », a expliqué le ministre de l'emploi. Et de poursuivre « le dialogue est un facteur de promotion de bonne gouvernance, favorise la paix et la stabilité sociale, stimule l'économie et permet de résoudre les questions économiques et sociales dans une approche pacifique ».

Pour lui, la création d'emplois décents se heurte à certains obstacles parmi lesquels le manque de formation des acteurs, la non-maîtrise du contenu et le manque de développement d'expertise dans le domaine de la transition juste ». C'est dans



Participants à l'atelier sur la transition juste et l'emploi.

ce sens que ces propos sont appuyés par le maire de la capitale Abdoufatah Saïd pour qui « nous avons un milieu naturel riche en poisson. Il faut s'assurer de la ges-

tion et de la préservation de cette richesse. La nécessité est de contribuer à une transition juste et un cadre d'investissement diversifié dans l'économie bleue ».

Selon les analyses faites pendant les discussions, les lignes directrices pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous, adoptées par les mandants tripartites de l'OIT fournissent une orientation pratique sur la façon de formuler, de mettre en œuvre et de contrôler un cadre politique de transition juste conformément aux priorités. Ainsi le potentiel d'emplois susceptibles d'être générés dans ce cadre des projets de traitement, revalorisation et recyclage des déchets peut être estimé à plus de 6600 emplois verts répartis sur toute la filière, de la collecte à la valorisation des déchets sur tout le territoire national et le potentiel d'emplois susceptibles d'être générés dans le cadre du tourisme côtier est estimé à plus de 3000 emplois en une année.

Kamal Gamal

ENVIRONNEMENT

Le PNM met en place une cartographie de la pêche à Mohéli

Le Parc national de Mohéli (PNM) a convié les pêcheurs de l'île vendredi 9 décembre dernier à son siège, dans un atelier d'information et de partage d'expérience sur la création d'une carte de pêche et la qualité des poissons à pêcher dans chaque site. Un travail qui rentre dans le cadre de la gestion des ressources marines.

Dans le but de rationaliser la pêche à Mohéli, le PNM a convié les pêcheurs ainsi que les responsables des différentes associations de pêcheurs à une réunion d'échange. Elle s'est tenue le vendredi 9 décembre dernier dans les locaux du Parc. L'objectif principal c'est d'infor-



Le PNM explique la cartographie de la pêche à Mohéli.

mer les pêcheurs de l'existence d'une carte de pêche créée par le PNM ainsi que la qualité des poissons qui peuvent être pêchés dans chacune de ces

zones. L'élaboration de cette cartographie est un travail de longue haleine effectué par le PNM pour plusieurs raisons. D'abord pour des raisons environnementales pour une bonne gestion des ressources marines mais aussi pour des raisons touristiques. « Ces pêcheurs sont bien expérimentés, ils maîtrisent parfaitement la mer donc ils sont aussi capable de nous corriger au cas où nous nous sommes trompés de délimitation des zones ou bien de la qualité du poisson à pêcher à tel endroit » explique Mouchtadi Madi Bamdou, le chargé de mission au PNM.

Les zones répertoriées pour une bonne pêche sont situées entre la côte de Mbouyou wa madji dans le quartier

Colas au nord de Fomboni jusqu'à Nioumachoi en passant par Miringoni. « Chaque zone a sa spécificité des poissons qu'on peut pêcher » précise ce chargé de mission avant de poursuivre « vu que les côtes mohéliennes sont poissonneuses, l'élaboration de cette cartographie permettra de savoir spécifiquement quelle zone est plus favorable à telle type de poisson pour mener une bonne pêche sans détruire l'environnement marin ainsi que les espèces marines ». A noter que cette initiative est saluée par l'ensemble des pêcheurs qui ont pris part à cette réunion qui, selon eux, est un atout pour leurs activités de pêche.

Riwad

SOCIÉTÉ

Sonede devient officiellement le gestionnaire du réseau d'eau de Nioumadzaha et Selea

Ce jeudi 15 décembre 2022, a eu lieu au ministère de l'énergie une signature d'accord entre la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (Sonede) et les deux villages de Nioumadzaha et Selea. Par ce protocole d'accord la société nationale devient officiellement le gestionnaire du réseau de distribution d'eau alimentant les deux localités voisines.

C'est historique. La société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (Sonede) devient officiellement le gestionnaire du réseau d'eau qui alimente les villages de Selea et Nioumadzaha, ainsi que la société de production d'eau potable Salsabil. Désormais et suivant les termes du protocole d'accord signé hier mercredi au ministère de l'énergie, Sonede a la charge de l'exploitation et l'entretien des installations de pompage du traitement et de distribution de l'eau potable. Cela fait partie du code de l'eau et l'assainissement.

« Je tiens à féliciter les deux villages avec bien sur la commune de

Bambao ya Hari. Cela signifie qu'ils ont compris et acceptent le code de l'eau et l'assainissement. Comme vous le savez, toutes les sources d'eau appartiennent à l'État. Évidemment la commune et les localités où se trouve cette source ont voie au chapitre. Ce qui veut dire que la société doit travailler en collaboration avec elles sur la gestion nationale et rendre compte à l'État, précisément le ministère de tutelle. Aujourd'hui, nous signons cet accord qui marque la mise à disposition de la source d'eau de ces deux localités à la Sonede. Ce qui permettra à la société nationale de remplir encore mieux ses missions en termes d'exploitation et l'entretien des installations de pompage, du traitement et de distribution de l'eau potable », a montré le ministre de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures Ali Ibouira.

Il a rappelé que cela fait plusieurs jours qu'ils travaillent ensemble avec ces localités. « Si cet accord a eu lieu aujourd'hui, ce sont les fruits de notre travail acharné, grâce auquel nous avons réussi à envoyé de l'eau dans ces deux villages. Je tiens à remercier

les responsables de ces villages qui ont joué un rôle décisif pour cette collaboration », a souligné de son côté Soundi Goulam, le directeur général de Sonede. Il poursuit que cet accord leur permet de faire l'exploitation et l'entretien des installations de pompage, du traitement et de distribution de l'eau potable. La mise en place d'une politique commerciale et de recouvrement efficace. La planification et la réalisation d'étude, la recherche et la gestion pour l'ensemble des infrastructures et ouvrage nécessaires à la production, transport et à la distribution de l'eau potable. Et enfin le contrôle de la qualité de l'exploitation du service public et des autres missions confiées à la société, a-t-il indiqué.

De son côté le maire de Bambao ya Hari, Dini Ahamada Oumouri, a remercié le ministre et la Sonede pour cet accord. En tant que premier magistrat de la commune, il va assurer une mission de médiateur dans la résolution d'éventuels malentendus entre les usagers et ladite société. Il va informer la Sonede de tous les projets d'urbanisation et de construction pouvant per-



La Sonede devient gestionnaire de l'eau à Moindzaha et Selea

turber le réseau d'adduction d'eau, en assurant la cohérence du développement du service avec les projets d'aménagement. Et aussi sensibiliser les usagers clients avec la Sonede l'utilité de payer leurs factures à temps voulu pour ne pas citer que ces missions-là. Dans ce sens, ce dernier a interpellé les responsables de la société pour faire en sorte que les populations de ces localités puissent avoir de l'eau convenablement. « Certes l'eau coule dans les robinets, mais pas tous les jours. En plus il y a ceux qui n'en reçoivent pas,

à cause de problèmes sur le réseau. Nous espérons que cet accord va faire améliorer les choses afin que tout le monde soit approvisionné. » Il est vrai, entre les deux localités couvertes par ce réseau d'eau, Nioumadzaha est le plus mal loti. L'eau coule très rarement. Et si elle est là, c'est par secteur. Les techniciens pointent de doigt des équipements défectueux. A la Sonede de se retrousser les manches.

Nassuf Ben Amad

FLAMBÉE DES PRIX DES PRODUITS DE CONSOMMATION

Enième tentative pour circonscrire l'inflation

Le ministère de l'économie a publié un nouvel arrêté portant sur l'encadrement des prix des produits importés de première nécessité. Une décision qui touche 22 articles et qui a été prise en concertation avec les opérateurs économiques de la place, en respectant la marge de 10%, d'après Mohammed Chanfiou Ahmada, fraîchement nommé président de la commission nationale de la concurrence.

Pour faire face à l'envolée des prix des produits de grande consommation, le ministère de l'économie décide encore une fois de réagir, en publiant un arrêté visant à encadrer les prix de certains produits importés. 22 articles sont concernés par cette énième décision censée réguler un secteur fortement touché par la crise des matières premières, et où l'informel gagne de l'ampleur, générant une certaine anarchie des prix en fonction des humeurs du jour.

Les tarifs des 22 articles concernés par l'arrêté ministériel en date

du 15 décembre 2022 sont ainsi fixés. Un sac de sucre de 50kg sera vendu au grossiste entre 23500 fc à 24000fc. Il sera revendu au détail entre 500fc à 550fc le kg. Pour le sac de 25kg, le prix de gros varie entre 13000 et 14000fc, et 550fc à 600fc le kg pour le détail. Alors que celui de 5kg est fixé entre 2600fc à 12000fc. 2900fc à 3000 fc le paquet.

Pour la farine. 25kg de la farine-France sera vendu au grossiste entre 11500fc à 12000fc. Le prix au détail est compris entre 450 fc à 500fc le kg. Les autres farines voient leurs tarifs passer de 10000fc à 11000fc en gros et 450fc à 500fc le kg au détail.

Le carton de 48 boîtes de lait concentré est vendu au grossiste entre 19000fc à 20000fc. Au détail, une boîte coulera entre 425 à 450. Le tarif de 12 litre d'huile végétale est vendu entre 22000fc à 14200fc, et 5800fc à 6000fc le bidon. Quant à l'huile végétale de 5l, le prix de gros est entre 22000fc à 23000fc. La boîte est entre 300fc à 350fc. Le tarif de la viande fraîche est entre 2750fc à 3000fc. Le prix consom-

mateur comprend entre 3500fc à 3750fc le kg.

La viande fort quartier sera vendue au boucher entre 25000fc à 27000fc. Ce dernier la revendra entre 2750fc à 3000fc le kg. Les ailes de poulet grade B couteront entre 11500 fc-12000fc, et de 1200fc à 1250fc au consommateur. Pour les ailes de grade BC, le tarif est entre 10000fc à 12000fc, et 1050fc à 1100fc le kg. Le prix de gros des cuisses de poulet est entre 14500fc à 14750fc. Le prix consommateur est de 1500fc le kg. Quant au pilon le tarif de gros est fixé entre 11000fc à 11250fc. Au consommateur, il est entre 1150fc à 11200fc le kg.

Le riz ordinaire le prix de gros est de 9400fc. 400fc le kg. Un pain de 125g est de 75fc l'unité. Celui de 250g le tarif est de 150fc. La tomate concentrée Al Mudish est entre 8250fc à 8500fc. 75 fc à 100 la boîte. Tandis que 50 boîtes de sardine couteront au grossiste entre 15000fc à 16000fc. 300fc à 350 fc la boîte. Le pack d'eau minérale d'1,5l est entre 1250fc à 1500fc. 300fc à



350fc la bouteille. Pour celle de 0,5l le tarif d'un lot est entre 1250fc à 1500fc. La bouteille est entre 150fc à 200fc. Et enfin le ciment, vendu au grossiste entre 76500fc à 8500 fc. Le prix consommateur avec livraison est entre 90000fc à 95000fc.

Dans une conférence où l'arrêté a été rendu public par le président de la commission nationale de la concurrence, Mohamed Chanfiou Ahmada a tenu à préciser que ces nouvelles tarifications ont été fixées en concertation avec les opérateurs économiques de la place. M.

Chanfiou demande la collaboration et l'implication de tout le monde pour faire respecter cet arrêté. « Au final, nous sommes tous des consommateurs. Dénoncez auprès des services concernés tous ceux qui seront tentés d'enfreindre les dispositions prises. Car quels que soient les moyens mobilisés, il nous est impossible de placer un policier ou gendarme devant chaque commerce », a-t-il fait savoir.

Maoulida Mbaé

SOCIÉTÉ

24 gendarmes outillés en matière de sécurité routière

La gendarmerie nationale renforce les capacités de ses brigades routières. Ils sont 24 gendarmes à être formés en cinq jours, dans le but de mettre à jour leurs connaissances au regard des évolutions de la législation en matière de sécurité routière.

Après cinq jours de formation, l'atelier de renforcement des capacités en matière de sécurité routière appuyé par la France, a baissé le rideau vendredi 16 décembre dernier au quartier général de la gendarmerie. Cette formation à destination des forces de l'ordre a vu la présence du garde des sceaux, de l'attaché de sécurité de l'ambassade de France, etc. L'idée d'une telle formation est de renforcer périodiquement les compétences des agents chargés de la

sécurité routière et de mettre à jour les connaissances au regard des évolutions du règlement et de la législation en la matière.

Selon le commandant Ramadani Mdoihoma, ces cinq jours d'apprentissage vont permettre aux participants de mettre en application les actions de prévention du risque routier, de contrôle, et le traitement du contentieux. « Cette formation devrait être utile au quotidien et je souhaite que vous puissiez les appliquer dans l'exercice de vos fonctions », souligne-t-il avant d'ajouter que les accidents de la circulation routière constituent « un problème de santé publique majeur qui a de lourdes conséquences en termes de mortalité et de morbidité », une chose qui doit pas être prise à la légère, d'où la nécessité d'une telle formation.

De son côté, l'expert français, chef d'escadron Jean Christophe Bellomia s'est réjoui du déroulé de l'atelier de 5 jours. Selon lui, les 24 gendarmes sous-officiers ont démontré leur volonté réelle d'acquiescer les fondamentaux mais aussi les réflexes et ensuite la pratique pour devenir de véritables professionnels de la routes. « Avec l'ingéniosité des outils disponibles et vos moyens locaux, ils vous permettront d'entamer progressivement une marche vers ce qui sera notre métier de la sécurité routière. Il n'est forcément nécessaire d'appliquer ce qui se passe ailleurs, j'en suis sûr, que ce soit pour l'alcoolémie, la constatation des accidents corporels et mortels occasionnellement matériels, les contrôles routiers, vous serez en capacité de le faire en sécurité pour vous mais

également pour les usagers pour lesquels vous êtes destinés à protéger », souligne-t-il.

L'attaché de sécurité à l'ambassade, le colonel Panloup a montré que la sécurité routière aux Comores est une priorité. Cette formation appréhende l'ensemble des dispositifs, l'ensemble de ces thématiques que ce soit sur la réglementation routière ou sur l'organisation des contrôles routiers, la constatation des accidents, à ce titre, la gendarmerie à un rôle essentiel. Elle est le moteur de la sécurité routière. « Lorsque l'on voit effectivement les accidents qui se produisent régulièrement sur les axes routiers, on comprend l'importance, l'enjeu même de cette action quotidienne qui doit être la vôtre. D'où l'idée d'une telle formation », précise-t-il, avant d'ajouter que c'est le début d'une longue série de formations, ces questions de sécurité routière

tant dans la formation qu'en 2023 peut-être dans l'acquisition de matériel essentiel notamment de protection et de sécurisation des gendarmes.

Présent, le garde des sceaux Djae Ahamada Chanfi a salué les organisateurs de cette formation qui est d'une grande envergure surtout que le pays n'est pas épargné des accidents routiers. « Cette formation va renforcer la sécurité routière et va combler les vides », renchérit-il. Notons qu'aux Comores, un accent particulier est mis sur la sécurité routière et la lutte contre la violence routière. À cela, plusieurs initiatives ont été prises à savoir la révision du code de la route, l'intensification des campagnes de sensibilisation et la formation des acteurs avec la collaboration des partenaires dont la France.

Andjouza Abouheir



La remise des attestations aux 24 gendarmes formés en sécurité routière.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mbaé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

MINISTRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET CONNECTIVITE INTER-ILES DES COMORES

Avis Spécifique de Passation de Marchés

Invitation à la Sélection Initiale

Maître d'Ouvrage : Ministère des Transports Maritime et Aérien

Projet : Projet Connectivité Inter-Îles des Comores (PICMC)

Titre du Marché : Travaux d'extension du port de BOINGOMA à Mohéli – Union des Comores

Pays : Union des Comores

N° de don : E0190

Numéro de DSI : 2022/11-01/MTMA/PICMC/DSI/BOINGOMA

Émis le : 15 Novembre 2022

1. L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque mondiale pour le coût du Projet Connectivité Inter-Îles des Comores, et a l'intention d'appliquer une partie du produit aux paiements en vertu du marché pour les travaux d'extension du port de BOINGOMA à Mohéli – Union des Comores.

2. L'Unité de Projet du PICMC a l'intention de sélectionner initialement les Candidats pour les Travaux d'extension du Port de BOINGOMA à Mohéli. Les éléments du programme à retenir sont les suivants :

- * Construction de deux (02) quais de 136 m et 120m avec une digue de 275m de long
- * Cote de dragage retenue à -5,00 m CM pour la souille du quai de marchandise
- * Digue de protection à talus
- * Réhabilitation de la jetée d'accès
- * Aménagement d'une zone de chargement / déchargement pour les embarcations à coque en V
- * Accès maritime sécurisé pour les navires
- * Aménagement du terre-plein
- * Bâtiments : gare maritime avec contrôle et règle de sécurité ISPS, hangar de stockage des marchandises
- * Voirie et réseaux
- * Clôture, ISPS

3. On s'attend à ce que la Demande de Propositions soit émise en Février 2023.

4. La Sélection Initiale sera effectuée selon les procédures spécifiées dans le Règlement sur les marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs du FPI quatrième édition – novembre 2020 (« **Règlement sur les marchés** »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans le Règlement sur les marchés.

5. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de l'Unité de Gestion du projet à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 8 heures à 16 heures – heure locale de Moroni Union des Comores. Le document sera téléchargé du site WEB du Projet www.picmc.km sur le lien suivant : **PROJET CONNECTIVITE INTER-ILE DES COMORES** (picmc.km). Les réponses aux clarifications demandées par les candidats et les modifications apportées aux documents initiaux de sélection, le cas échéant, ne seront pas envoyées directement par courrier électronique aux candidats. Toutes les réponses aux clarifications et aux modifications seront publiées dans le fichier lié ci-dessus et les candidats sont seuls responsables de la surveillance du lien pendant la procédure d'appel d'offres pour toutes les notifications relatives à cette DSI.

6. Les candidatures de Sélection Initiale doivent être soumises dans des enveloppes clairement marquées et livrées à l'adresse ci-dessous à 14 heures (heure locale de Moroni – Union des Comores) **le 27 Décembre 2022**. Les candidatures tardives seront rejetées.

Projet Connectivité Inter-Îles des Comores
Monsieur MOHAMED MMADI AHAMADA, Coordinateur
Moroni Coulée – Route Garage : +269 733 21 63

Email : connectivitecomoros@gmail.com copie à coordi.connectivitecomoros@gmail.com et rpm.connectivitecomoros@gmail.com

Site web : www.picmc.km

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D1 NGAZIDJA

Djabal FC reprend les rênes du Championnat

Après avoir subi sa première défaite de la saison lors de la 8ème journée contre FC Hantsindzi, les bleus ont repris les choses en main. Opposés au champion en titre Volcan Club de Moroni, les hommes de Zainoudine Msoili ont démontré leur aptitude à se relever après une défaite qui leur avait fait perdre la première place du championnat.

Au stade Said Mohamed Cheikh, sur une rencontre très disputée les ikoniens n'ont pas rompu malgré une pression tout terrain exercée par les protégés de Chamité. Les bleus sont rentrés avec les (1-0) trois points de la victoire pour reprendre 3 unités d'avance sur ses principaux concurrents qui ont tous perdu à commencer par l'Union Sportive de Zilimadjou. Leader à l'issue de la 8ème journée, le club de Zilimadjou est tombé des hauts à Vouvouni. Revigoré par sa prise de contrôle du championnat, Bonbon Ndjema s'est fait surprendre chez le dernier du championnat en concédant une défaite (3-2) apparemment inattendue aux yeux de nombreux observateurs. Très limités depuis le début de la saison avec déjà 7 défaites au

compteur, Enfant des Comores s'est souvenu du beau vieux temps où il était au sommet du football régional pour signer sa première victoire de la saison.

Deuxième ex-aequo avec USZ, FC Hantsindzi tombeur de Djabal FC lors de la précédente journée est allé perdre de son côté du côté de Noumadzaha. Dans le Bambao ya Hari, les rouges de Hantsindzi ont subi leur deuxième défaite de la saison (4-2) en chutant lourdement contre une Étoile des Comores qui a relevé la tête après une cuisante défaite subie à Moroni contre Union Sportive de Zilimadjou mercredi dernier. Cette défaite et celle de USZ permet à Djabal de prendre seul la première place du championnat avec 18 points.

L'autre enseignement de cette 9ème journée, c'est la deuxième défaite (1-0) de suite de FC Male du côté de Selea. Solidement accroché dans les places d'honneur du championnat, le club de Male à vu son avance fondre comme neige au soleil pour se retrouver actuellement à la 10ème place, doublé par des équipes comme Alizé Fort ou encore Étoile des Comores. Quatrième du championnat, le surprenant Twamaya club de Nvuni a eu un coup d'arrêt à domicile contre



Union Sportive de Ntsaweni actuelle 6ème avec le même nombre de points (13) que Volcan Club de Moroni cinquième. Alizé Fort quant à lui se stabilise en ne perdant plus depuis 3 journées.

Samedi lors de cette 9ème sortie, le club de Salimani Hambu est allé faire match nul (1-1) chez l'avant dernier du classement, Petit Harlem. Dans le bas du classement, si Étoile des Comores à pu s'extirper du bas fond, ce n'est pas le cas

pour Petit Harlem et Enfant des Comores qui voit de plus en plus la relégation s'avancer à pas de géant à moins que la victoire du dernier contre Bonbon Ndjema ne lui donne des ailes pour faire une deuxième partie de championnat dantesque.

Si réveil doit avoir lieu pour le club de Vouvouni, il passera par son déplacement à Hantsindzi pour le compte de la 10ème journée le 24 décembre prochain. Cette dixième journée est aussi à marquer d'une

pierre blanche. Pour la première fois de la saison, Volcan Club va disputer un match sur ses terres de Moroni dans le derby très attendu contre le frère ennemi USZ, alors que le leader va essayer de conserver sa couronne à domicile contre Étoile des Comores, avant de se déplacer à Moroni contre USZ pour la dernière journée des matchs de la phase aller du championnat.

ASB



PROJET AFIDEV

(Rectificatif de date de dépôt)

AVIS DE MARCHE

NATURE DU MARCHE : marché public de services.

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHE : L'étude porte sur l'élaboration des outils cartographiques du projet AFIDEV.

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : L'autorité contractante n'impose pas aux candidats de niveaux minimaux de capacité.

CRITERES D'ATTRIBUTION :
Sélection fondée sur la Qualité et le Coût :20% pour le prix des prestations et 80% pour la valeur technique de l'offre.

PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est gratuit et peut être obtenu en envoyant une demande à Log.comores@expertisefrance.fr ou en le téléchargeant sur

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2129741&orgAcronyme=s2d> dont la référence sur la plateforme PLACE est: **22-MAPA-S082** ou : <https://www.expertisefrance.fr/offer-detail?id=879688>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée par mail à Log.comores@expertisefrance.fr plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au 16 janvier 2023 à 16H (Heure de Moroni) ou 18H (heure de Paris).

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

Comoros Solar Energy Access Project (P177646)

AVIS DE RECRUTEMENT

RESPONSABLE EN PASSATION DE MARCHÉ DE L'AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'exécution de projet, un responsable en passation de marché.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 08 décembre 2022
Date limite de dépôt des candidatures : 27 décembre 2022

1. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

- (a) Avoir un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration, Passation des marchés, Droit, Finances, Commerce, Gestion, Économie ou domaines connexes (minimum Bac + 3);
- (b) Disposer d'une excellente connaissance de la passation des marchés en général, et des pro-

cédures de passation des marchés des Banques multilatérales de développement : Banque mondiale (BM) ou des institutions internationales comme la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union Européenne, les organisations des Nations Unies, etc. ;

(c) Disposer d'une expérience professionnelle de sept (7) ans minimums dont cinq (5) ans au moins à un poste de passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement d'un Bailleur de fonds extérieur notamment des Banques multilatérales, en particulier de la Banque mondiale est un atout ;

(d) Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés ;

(e) Avoir une maîtrise du français, la connaissance de l'anglais est souhaitée ;

(f) Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;

(g) Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

2. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédié au projet à la SONELEC Moroni aux Comores.

3. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats du rapport annuel de chaque année.

4. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original

des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;

- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

5. Condition d'emploi

Le RPM sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Agence d'exécution du Projet ;

- C'est un poste individuel à temps plein ;

Le RPM est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

Comoros Solar Energy Access Project (P177646)

AVIS DE RECRUTEMENT

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'exécution de projet, un responsable administratif et financier.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 08 décembre 2022

Date limite de dépôt des candidatures : 27 décembre 2022

1. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET ACADEMIQUES

Le ou la candidat (e) à retenir devra avoir:

- Un diplôme de niveau Master au moins (Bac +5) en gestion financière et comptabilité, (critère éliminatoire) ;
- Une expérience réussie et récente minimale de cinq (5) ans dans un poste similaire auprès des projets financés par le Gouvernement ou d'autres partenaires de développement ou dans un Organisme/entité de grande envergure,
- La maîtrise d'un logiciel comptable est requise;
- La maîtrise du système comptable OHADA;

• Capacité de créer les conditions propices de travail en équipe ;

• Capacité de travailler sous pression. Cet aspect sera vérifié auprès des anciens employeurs ;

• Une maîtrise de la langue française parlée et écrite (requis), et de l'anglais parlés et écrits (souhaité).

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Durée du contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats du rapport annuel de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP);

- Un curriculum-vitae actualisé ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle;

- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

4. CONDITIONS D'EMPLOI

Le RAF sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Agence d'exécution du Projet ;

- C'est un poste individuel à temps plein ;

Le RAF est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.